



Sommaire

Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).....	1
Consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise OBS SA et les perspectives emplois et compétences.	2
Projets de déménagements en cours.....	2
Restauration collective : ça commence mal !.....	3

Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)

Un CSE extraordinaire s'est tenu le 11 Janvier portant sur la thématique RSE, un sujet fortement poussé par vos élus de la CFE-CGC, la politique RSE d'Orange repose sur 3 piliers :

- ▶ Environnement « Green Act » : réduire notre empreinte écologique et soutenir nos clients sur cette voie ;
- ▶ Numérique responsable : promouvoir la confiance et la sécurité des usages numériques : Cybersécurité, Data et IA ;
- ▶ Bien-être et diversité : Inciter à la diversité, à l'inclusion (politiques RH), + favoriser l'engagement et les actions de nos salariés.

La mise en application au niveau d'OBS SA se traduit par les intentions d'action suivantes :

- ▶ Mesurer puis réduire notre empreinte carbone ;
- ▶ Sensibiliser nos clients à l'utilisation de matériel reconditionné et développer une gamme d'offres d'accompagnement dans une croissance durable ;
- ▶ Collecte de matériel obsolète pour reconditionnement chez nos clients et en interne ;
- ▶ Promouvoir l'économie circulaire dans nos offres et auprès de nos fournisseurs ;
- ▶ Intégrer l'éco-conception à nos processus de développement de produits ;
- ▶ Encourager l'engagement des salariés en faveur de l'environnement : formations, VISA RSE, dématérialisation des fiches de paie....

Le CSE a voté une résolution regrettant le manque de plans concrets concernant OBS SA sur le sujet, contrairement à ce qui est fait pour Orange SA.

Le CSE regrette que les documents servant à mesurer la situation RSE de l'Entreprise ne soient pas disponibles :

- L'audit énergétique des bâtiments ;
- Le bilan de gaz à effet de serre de l'Entreprise ;
- La déclaration de performance extra financière ;
- Le plan de vigilance ;
- Le reporting extra-financier des investisseurs.

Le CSE a demandé la tenue d'un nouveau CSE au mois de février pour poursuivre les échanges sur ces documents.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC se félicite de l'organisation de ce CSE dédié à la RSE qui a permis pour une fois d'échanger de manière suffisante sur l'impact environnemental de l'entreprise.

Cependant, si de nombreuses initiatives sont lancées côté Orange SA et OBS, quasiment aucun des projets présentés étaient pilotés par OBS SA qui confesse suivre le Groupe sur le sujet.

La réalité est que les plans d'action présentés sont orientés « opérateurs » et que très peu d'actions concernent réellement OBS SA.

En tant qu'ESN, nous avons de nombreuses opportunités pour réduire d'impact carbone du Groupe : l'hébergement de données est un domaine dans lequel notre impact serait fort. Même raisonnement pour le reconditionnement : si Orange SA a des objectifs de reconditionnement de mobile, nous pouvons travailler sur les éléments de réseau, de serveurs, ...

Au cours de ces derniers mois, nous avons échangé et travaillé avec plusieurs d'entre vous, porteurs d'initiatives très intéressantes sur le sujet : éco-développement, reconditionnement, politique immobilière responsable.

Nous ferons tout pour mettre en avant ces initiatives auprès de nos dirigeants : si sur ce sujet OBS SA en tant qu'entreprise reste passive, les salariés eux, ne le sont pas.

Intéressé par le sujet ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous mettrons en relation avec les différentes initiatives en cours.

Consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise OBS SA et les perspectives emplois et compétences

Nous sommes arrivés au terme des différentes informations présentées par la Direction d'OBS SA sur le sujet.

Nous avons déjà consacré un dossier complet sur le sujet en octobre 2021, disponible [ICI](#).

Le CSE a donc rendu son avis pour cette consultation obligatoire. L'accent a été mis sur les points ci-dessous :

- ▶ Décorrélation entre la présentation de notre entreprise 3 piliers métiers (infrastructure IT, intégration et consulting) et la réalité de l'hétérogénéité et de la diversité de nos directions ;
- ▶ Absence de stratégie claire concernant la RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) au niveau d'OBS SA ;
- ▶ Activité IoT en faible croissance, en décalage avec les ambitions annoncées lors de la création de cette Direction.

- ▶ Stratégie ambitieuse sur Ocean, qui requiert des investissements et de la formation à la hauteur des enjeux ;
- ▶ Pour le Cloud, DfB et OCWS, un objectif d'augmentation de la gross margin affiché très ambitieux, sans plan d'action précis.

Concernant le volet emplois et parcours professionnels, la qualité du dossier a été relevée avec notamment, une augmentation du nombre de certifications d'années en années., Nous regrettons néanmoins le peu de propositions autour des parcours professionnels.

Finalement sur la partie sociale, quand bien même le recrutement et la rétention des talents font partis des enjeux de l'Entreprise, nous constatons l'absence de moyens suffisants pour répondre à ces enjeux.

Projets de déménagements en cours

Plusieurs projets de déménagements nous ont été présentés lors de ce CSE. En voici les grandes lignes :

Déménagement des salariés de la Direction Corporate Shared Services du site de Stadium vers le site du Village de l'Arche (La Défense)

Pour des raisons de rationalisation des coûts et d'optimisation des espaces de travail, une trentaine de salariés faisant partie de la Direction CSS (DAF, DSI, DRH, DPERF) sont concernés. Ces derniers sont situés sur le site de Stadium - site Orange SA- où les stations de travail sont facturées à OBS SA. Or nous avons environ 150 places encore disponibles sur le site V4 à La Défense. Ce projet renforcera les collectifs de travail sur un seul lieu.

Des mouvements intra-sites sont prévus pour libérer le 7^{ème} étage au V4, afin d'installer les salariés concernés par ce déménagement (hormis les salariés de la DSI qui rejoindront l'équipe déjà présentes au -1. Ils seront en flex-office.

Le déménagement est prévu début avril 2022.

Déménagement des salariés OBS SA du site « Séquoia » (Saint-Priest) au site « Millénaire » (Saint-Priest) près de Lyon.

Ce projet est proposé car la fin de bail du site de Séquoia est annoncée en juillet 2022. Le site « Millénaire », qui accueillera les salariés est situé à 400 mètres.

La capacité d'accueil est de 48 positions pour 70 personnes OBS SA (Direction OCWS). avec 3 positions de travail fixes et 63 flex. Des travaux seront réalisés sur le site Millénaire pour l'accueil des collaborateurs.

Compte-tenu de la proximité des deux sites, le projet n'impacte pas les temps de trajets. Le déménagement est prévu début juin 2022.

Déménagement des salariés de Pessac Vinci et Mérignac La Devèze sur le site de Pessac Multipôle des Graves

La Direction d'OBS SA s'inscrit dans le projet SDIT (Schéma Directeur Immobilier Territorial) du Groupe : il s'agit de déménager les salariés des sites de Pessac Vinci et Mérignac la Devèze sur un site unique : *Pessac Multipôle des Graves (MPG)*. Ce projet concernera 51 salariés.

Il dispose de 630 places de parking et d'un RIE (restaurant inter-entreprise). La Direction étudiera la possibilité de signer une convention avec ce dernier.

Concernant l'impact RSE, la libération de deux sites au profit d'un seul contribue à réduire l'empreinte énergétique qui est certifié ISO 14001.

Les dates de déménagement prévisionnelles sont fixées à Janvier 2023 pour Devèze et à Juin 2024 pour Vinci.

Les Représentants de Proximité seront intégrés dans les réflexions sur l'aménagement du site cible.

Analyse de la CFE-CGC

Les projets de déménagements continuent d'occuper les Services Généraux d'OBS SA. Ces projets font suite à des fins de baux qui permettent de regrouper les équipes d'OBS SA et de rationaliser les coûts immobiliers.

L'enjeu de la RSE dans ces réflexions contribue à l'atteinte des objectifs affichés dans ENGAGE 2025.

Restauration collective : ça commence mal !

Le CSE a remonté de nombreuses problématiques sur le sujet :

- Certains restaurants d'entreprise gérés par Orange SA sont restés fermés suite à la crise sanitaire, exemple celui de Stadium ;
- Parmi ceux ouverts, les tarifs deviennent exorbitants, après à la forte augmentation des frais d'admission. Sur le site d'Eysines, les frais d'admission sont passés de 6,18 € HT en 2019 à 11,54 € HT en 2022 ;
- Sur les sites déménagés récemment d'Orange SA (ex : Nantes, Montpellier, Rennes), les salariés ne sont tout simplement pas admis dans les RIE (Restaurants Inter-Entreprises) ;
- A Massy, le restaurant a ajusté son fonctionnement à la crise sanitaire, entraînant moins de diversité et une baisse de la qualité. Un contrôle de l'Inspection du Travail a pointé des anomalies pour lesquelles les élus ont demandé à suivre leur résolution. Un nouvel appel d'offre doit être fait : le CSE demande à être partie prenante ;
- Sur Cesson, les salariés sont toujours en attente du remboursement de l'argent stocké sur leur carte de cantine du Calydon, actuellement fermé.

Le CSE a voté une résolution pour que la Direction rende compte de tous ces éléments à l'instance.

Nous regrettons le peu d'engagement de la Direction d'OBS SA dans les projets immobiliers portés par le Groupe et l'empreinte carbone de notre Entreprise : nous nous contentons de suivre sagement ce qui nous est dicté en matière immobilière, au risque que les besoins de nos salariés soient moins entendus que ceux de nos collègues d'Orange SA.

Analyse de la CFE-CGC

Depuis le début de la crise sanitaire, la restauration à OBS SA va de Caribe en Sylla.

La gouvernance autour de ce sujet tarde à se mettre en place. Résultat : des sujets pourtant importants et urgents ne sont pas traités.

La situation des restaurants Orange est intenable : côté Orange SA, il a été décidé, pour sauver le modèle de restauration d'entreprise existant, d'augmenter les subventions pour mettre de l'huile dans les rouages.

Problème : OBS SA n'a pas décidé de suivre cette politique : le surcoût vient impacter le ticket de caisse du salarié. Cela génère des situations ubuesques avec des tickets de cantine à plus de 20 € !

La CFE-CGC réclame un alignement immédiat des subventions, comme pratiqué côté Orange SA ou à défaut, la contractualisation avec d'autres RIE qui proposeraient des tarifs raisonnables.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Thibault Linte – Secrétaire
- Sami Benakki - Trésorier
- Narimane Behar
- Dahir Alhachimi
- Isabelle Bordeaux – rapporteure com. économique
- Benoit Girodet
- Céline Guillet – rapporteure com. ASC et EFD
- Christophe Lancrenon
- Tony Largeau – Trésorier Adjoint
- Gwenaëlle Leprince

- Khady Thiam
- Jean Michel Ringard – rapporteur com. Restauration
- Karine Parlier
- Julien Civray
- Olivier Guyonnet
- Laurine Vuilemin
- Nadine Guichaoua

Représentant syndical

- Eric Boileau

Rédacteurs

Narimane Behar, Thibault Linte

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/obs-sa/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

